



## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Mardi 02 Février 2021  
19 heures

L'an deux mille vingt et un le 02 février, à dix-neuf heures, se sont réunis les membres du Conseil Municipal sous la présidence du Maire, Monsieur Philippe ARIES.

Date de convocation : 28 Janvier 2021

Nombre de membres en exercice : 15

Présents: 13

Votants: 15

**Présents :** Philippe ARIES - Éric FAUSSURIER - Didier BRUNEL - Marie-Agnès ACHAI NTRE - Sébastien SOUTRENON - Isabelle DURAND - Marie-Claude FOREST - Catherine LIROLA - Yves MEILLER - Magali ARNAUD - Christian PEILLON - Jean-Michel VALLOT - Emmanuel MARILLIER

**Pouvoirs :** Catherine Lirola à Marie Claude Forest  
Marie Christine Feuillatre à Isabelle Durand

**Secrétaire de séance :** Yves Meiller

### **Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 15 Décembre 2020**

Sans observation, le procès-verbal du conseil municipal du 15 Décembre 2020 a été approuvé à l'unanimité des membres présents.

### **Délibérations :**

#### **Conventions pour assistance technique avec le département**

Monsieur le maire présente le courrier du département avec l'offre de service proposée : elle concerne les missions d'assistances dans les domaines de l'eau potable, assainissement, voirie et aménagement du territoire.

En ce qui nous concerne, M. le maire propose de reconduire la convention de la Mission d'Assistance à la Gestion de l'Eau (MAGE) pour l'assainissement mais de ne pas s'engager sur les 2 autres missions proposées.

Elle est signée pour une durée de 4 ans.

Approbation unanime du Conseil Municipal

#### **SIEL : achat d'énergie verte**

Monsieur le maire présente la proposition du SIEL d'intégrer dès aujourd'hui une part d'énergie verte dans le cadre des futurs marchés d'achat groupé d'électricité et gaz. Les prestations sont réalisées par le SIEL-TE qui effectue le travail de mise en concurrence.

Après avoir entendu les explications de Monsieur Soutrenon qui s'était renseigné auprès de notre correspondant d'une part et des mesures de puissance effectuée sur les différents points de livraison d'autre part, le conseil municipal a décidé cette année de ne pas intégrer une part d'énergie verte dans nos consommations mais plutôt de revoir à la baisse les abonnements de certains points de livraison.

On envisage aussi une étude pour installer des panneaux photovoltaïques sur certains bâtiments. Le Conseil Municipal n'a pas eu besoin de prendre une délibération.

Approbation unanime du Conseil Municipal

### **Approbation RPQS 2019 sur le service public d'assainissement collectif**

Monsieur le Maire rappelle que le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) impose, par son article L.2224-5, la réalisation d'un rapport annuel sur le prix et la qualité du service (RPQS) d'assainissement collectif.

Ce rapport doit être présenté à l'assemblée délibérante dans les 9 mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné et faire l'objet d'une délibération. En application de l'article D.2224-7 du CGCT, le présent rapport et sa délibération seront transmis dans un délai de 15 jours, par voie électronique, au Préfet et au système d'information prévu à l'article L. 213-2 du code de l'environnement (le SISPEA). Ce SISPEA correspond à l'observatoire national des services publics de l'eau et de l'assainissement ([www.services.eaufrance.fr](http://www.services.eaufrance.fr)).

Le présent rapport est public et permet d'informer les usagers du service, notamment par une mise en ligne sur le site de l'observatoire national des services publics de l'eau et de l'assainissement.

Approbation unanime du Conseil Municipal

### **Convention conteneurs poubelles avec IRA Immobilier**

Depuis plusieurs années, les employés communaux assurent l'entrée sortie des containers poubelles, le jour de l'enlèvement, ainsi que le nettoyage désinfection 1 fois par mois. La convention biennale étant arrivée à échéance le 31 décembre 2016, il convient de la renouveler.

Monsieur le Maire propose de conserver les mêmes termes que lors de la précédente convention avec une rémunération à 36,90 € par mois.

Approbation unanime du Conseil Municipal

### **Convention du RPI avec Bessey**

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que les communes de ROISEY et BESSEY sont liées par une convention fixant les règles du RPI Regroupement Pédagogique Intercommunal signée en 2002.

Dans son article 2 la Commune de BESSEY s'engage à verser à la Commune de ROISEY :

« Une contribution déterminée en pourcentage des dépenses engagées par la commune de ROISEY, pour l'école et le restaurant scolaire, sur production de mémoires justificatifs. Ce pourcentage étant établi en fonction du nombre d'habitants, connu par le recensement de la population de chaque commune. »

A savoir pour l'année 2020 :

BESSEY	469 habitants	
ROISEY	954 habitants	soit un total de 1 423 habitants
BESSEY	469 / 1 423 = 32.96 % arrondi à 33 %	
ROISEY	954 / 1 423 = 67.04 % arrondi à 67 %	

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, approuve à l'unanimité.

## **Questions diverses**

### **Présentation RPQS 2019 service public d'eau potable**

On peut noter la poursuite des travaux de remplacement des réseaux. Ceux-ci contribuent à améliorer le rendement de la distribution de l'eau et de limiter la perte par les fuites et les volumes détournés. Actuellement, le rendement du réseau est de 86,59% et l'indice linéaire de pertes de 0,72 m3/j/km (1,06 en 2018).

Le volume importé des puits du Rhône est en légère augmentation : 9103 m3 pour 7186 m3 en 2018.

### **Présentation RPQS 2019 sur le service public d'assainissement non collectif**

53% des installations de la communauté de communes sont conformes à la réglementation sur 1910 vérifications effectuées.

Pour Roisey, sur 76 installations, 21 présentent un caractère dangereux pour la santé des personnes ou un risque environnemental avéré.

### **Courrier suite vol d'arbres dans l'arboretum**

A l'époque des sapins de Noël, une personne a été vue en train de transporter un sapin "concolor" venant de l'arboretum. Après contact avec l'ONF, un PV a été dressé et une procédure a été engagée. Nous allons attendre le résultat de ces actions avant de faire un courrier à la personne.

### **Courrier OGEC (association école privée Maclas)**

Un courrier de l'association de l'école privée de Maclas a été reçu en mairie. Ils demandent une aide financière pour les 12 enfants de Roisey scolarisés dans leur école. Après discussion, a priori, on peut refuser en argumentant que notre école est capable de recevoir ces enfants et qu'on n'a pas accordé de dérogation à ces familles. Par contre, selon de nouvelles lois, la commune où les parents résident pourrait être obligée de participer aux frais scolaires de ces enfants. On doit se renseigner pour apporter une réponse.

### **Illuminations village**

Une discussion a été engagée aussi pour essayer d'améliorer les illuminations du village pour la période de fin d'année. Sébastien Soutrenon nous a proposé quelques décorations et nous avons un projet et un devis pour refaire un peu les guirlandes de l'église. Une décision sera prise rapidement pour bénéficier des prix d'occasions.

### **Conseil Municipal des Jeunes**

Marie Agnès Achaintre nous informe que le CMEJ a été relancé cette année. Qu'il y avait 4 enfants à la 1<sup>ère</sup> réunion et que l'équipe enseignante les avait autorisés à en parler dans leurs classes respectives. Du coup, à la 2<sup>ème</sup> réunion, 14 enfants se sont présentés. Ça va du CE2 au CM2. L'objectif est de partager les réunions avec la commune de Besse.

Un budget serait à prévoir afin d'essayer organiser des visites de monuments culturels ou emblématiques de la vie publique.

### **Retour commissions**

#### **Commission RH :**

Les entretiens individuels du personnel sont terminés.

#### **Commission communication :**

Le bulletin municipal a été distribué. Il sera mis sous format numérique sur le site du village dans les prochains jours. Une enquête sera proposée aux citoyens pour le recevoir sous format numérique.

#### **Commission SPL :**

Les crèches des villages alentours sont complètes. Il manque d'assistances maternelles.

#### **Commission piscine:**

Le projet de réhabilitation de la piscine de Pélussin est en réflexion. C'est un coût estimatif d'environ 3 M€ avec toutes les mises aux normes avec possibilité d'accès aux scolaires.

#### **Commission aide à la personne**

Une convention est en cours d'étude avec la CAF sur 5 thématiques ; mobilité, emploi, logement, Il faudrait présenter des projets pour fin juin.

#### **Plan de relance informatique par l'éducation nationale**

Un appel à projets a été lancé auprès des écoles pour du matériel et des équipements qui pourraient être subventionnés à 70%. Par contre, il faut déposer un projet avant fin Mars.

Un groupe de travail se réunira avec Bessey.

D'un autre côté, il nous a été accordé une subvention pour le projet "Loire Connect" pour équiper la mairie et la bibliothèque d'ordinateurs pouvant servir au public ainsi que d'un système de visio conférence.

Fin de séance à 22h30

Prochain CM : 3 Mars 2021